Julian Amery, Le Plan Eden

Légende: En 1952, Julian Amery, membre conservateur de la Chambre des Communes et délégué britannique à l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe, retrace les origines et les objectifs du plan Eden censé conférer au Conseil de l'Europe une autorité politique sur la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA) et sur la Communauté européenne de défense (CED).

Source: Notre Europe. Revue européenne. dir. de publ. Hoffet, Frédéric; Tabouis, Geneviève; Zenner, Jacques. 1952, n° 14; 3e année. Strasbourg: Société européenne d'éditions et de publications. "Le Plan Eden", auteur:Amery, Julian , p. 43-46.

Copyright: (c) Notre Europe / Société européenne d'édition et de publications

URL: http://www.cvce.eu/obj/julian_amery_le_plan_eden-fr-7b96ba60-178b-4c19-b064-278443bcdf5d.html

Date de dernière mise à jour: 14/05/2013

Le Plan Eden

par Julian AMERY

Membre conservateur de la Chambre des Communes
Représentant britannique à l'Assemblée Consultative du Conseil de l'Europe en 1951 et 1952

Dès ses débuts les Conservateurs britanniques furent au premier rang du mouvement pour l'unification de l'Europe. Le discours de M. Churchill à Zurich en 1946 en fut le point de départ. Lui-même et ses collègues sont responsables de la création du Mouvement Européen. Ils ont joué un rôle prépondérant en préparant le Congrès de La Haye. A l'Assemblée Consultative de Strasbourg ils se sont associés aux plus importantes des initiatives, et c'est M. Churchill lui-même qui a proposé le premier une armée européenne. Malgré cela, depuis que ces mêmes Conservateurs sont à la tête du Gouvernement britannique, on a souvent l'impression qu'ils cherchent à retarder ou même à entraver l'unité européenne pour laquelle ils ont si ardemment milité au préalable. Comment cette contradiction apparente a-t-elle pu naître, et comment peut-on la résoudre?

Les Chefs du Parti Conservateur ont montré clairement, et ceci dès le commencement, qu'à leur point de vue l'Angleterre ne pouvait pas adhérer à une Fédération Européenne. L'Europe unie qu'ils désiraient devait être non une Fédération, mais une Confédération ou une union d'Etats souverains travaillant ensemble d'après ce qu'on pourrait appeler les principes du Commonwealth. Voici ce qu'ils envisageaient : des consultations fréquentes entre les gouvernements grâce à des comités interministériels ; la formation de l'opinion publique européenne par une Assemblée Consultative ; une coopération économique plus étroite entre le bloc sterling et les monnaies européennes, l'élaboration d'un système généralisé de tarifs préférentiels. Ils acceptaient également l'idée de coopération par l'intermédiaire d'autorités spécialisées ainsi que celle d'une armée européenne, pourvu que le contrôle restât entre les mains des gouvernements internationaux comme dans l'O.E.C.E. et le N.A.T.O. S'ils avaient été au pouvoir et en la possibilité de mettre leurs idées en pratique, une telle Confédération ou Commonwealth pourrait déjà exister. Quoi qu'il en soit, M. Attlee et ses collègues n'étaient pas prêts à approuver l'unité européenne telle que la concevaient les Conservateurs. Ils refusèrent de diriger l'Europe, et comme la nature a le vide en horreur, d'autres furent obligés de le faire. A son grand honneur le Gouvernement Français accepta cette lourde responsabilité quoique la France se relevât à peine des ravages de la guerre. Elle présenta le Plan Schuman Charbon-Acier ainsi que le Plan Pleven pour une Défense Européenne.

Le Gouvernement travailliste refusa de prendre part aux discussions de ces plans, et par conséquent les intérêts spéciaux de l'Angleterre ne purent être pris en considération.

Les négociations au sujet des Plans Schuman et Pleven étaient déjà fort avancées quand le parti conservateur retourna au pouvoir en octobre 1951, mais le nouveau gouvernement n'était pas prêt à les accepter telles qu'elles étaient alors envisagées. Il ne pouvait demander que l'on mît de côté deux ans de discussions et que les six gouvernements recommencent leurs négociations, uniquement dans l'espoir d'obtenir la participation britannique. Agir de la sorte aurait provoqué un délai intolérable et aurait bien pu aboutir à un échec. Le Gouvernement britannique devait donc accepter le fait qu'une partie de l'Europe était prête à poursuivre une politique fédéraliste — ou quasi-fédéraliste — et que d'autres pays y compris l'Angleterre, ne l'étaient pas. La division entre Fédéralistes et Fonctionnalistes était devenue un fait accompli. Dans ces circonstances la conception britannique d'un Commonwealth Européen dont l'Angleterre aurait pu devenir membre, n'était plus possible. A défaut de cela les chefs conservateurs choisirent la meilleure solution : obtenir que l'Angleterre et les autres pays qui n'étaient pas prêts à se joindre à la Fédération, s'associent aux six puissances la Communauté Continentale, ainsi qu'à leurs diverses institutions. Et dès le début ils déclarèrent leurs intentions à ce sujet. Sir David Maxwell-Fyfe déclara à Strasbourg en novembre 1951 que le Gouvernement Britannique avait décidé de nommer un ambassadeur au siège de la Haute Autorité du Pool Charbon-Acier afin de négocier avec elle. Quant à l'armée européenne, M. Eden s'engagea à donner une garantie à la Communauté de Défense et se déclara prêt à envisager une collaboration dans les questions techniques. Le 5 février il prononça à la Chambre des Communes un discours reproduit par la presse du monde entier.

Toutefois une association entre la Fédération Continentale d'un côté et l'Angleterre et la Scandinavie de l'autre ne pourrait avoir de résultat tant qu'elle serait restreinte aux questions purement techniques. Il était donc important de trouver le moyen d'élever cette association à l'échelon ministériel et parlementaire, et c'est là le but du Plan Eden. Tel qu'il se présente il est le développement logique de l'attitude de la première heure des Conservateurs Britanniques au sujet de l'Unité Européenne.

Le Ministre Britannique des Affaires Etrangères a en effet proposé que les six puissances membres du Plan Charbon-Acier et de la Défense Européenne développent ces institutions spécialisées ainsi que d'autres entrant dans le cadre du Conseil de l'Europe à Strasbourg. Elles devraient autant que possible, avoir recours au Conseil de l'Europe tant pour les questions actuelles que pour celles qui pourraient surgir plus tard. Il en résulterait que les nations membres du Conseil de l'Europe, mais non pas des Communautés continentales, seraient néanmoins mises en contact étroit avec les institutions de ces Communautés. Grâce à cette association les projets de la Communauté Continentale et ceux de l'Angleterre et des pays Scandinaves pourraient s'échanger et se développer harmonieusement et ces divers pays rester en contact permanent.

Les détails exacts de l'association proposée dans le Plan Eden restent encore à fixer. On peut envisager par exemple que le Comité des Ministres de la Défense Européenne se réunisse à Strasbourg comme sous-comité du Comité principal des Ministres du Conseil de l'Europe. La conduite des affaires ainsi que le droit de vote de ce sous-comité n'appartiendraient naturellement qu'aux représentants des puissances participant à la Communauté de Défense. Cependant les ministres des autres pays pourraient — si tel était leur désir — assister comme observateurs aux réunions de ce sous-comité avec le droit de se faire entendre, mais non de voter. Ainsi leurs intérêts spéciaux et leurs points de vue seraient constamment exposés à leurs collègues de la Communauté Continentale.

Les progrès vers l'unité européenne ont été compliqués dès le début par la répugnance naturelle de la France à reconnaître tout accord avec l'Allemagne qui n'aurait pas été signé par l'Angleterre. Ce fut là l'obstacle principal à la réalisation de la Communauté de Défense Européenne. Il n'est en effet pas certain que le Parlement français puisse être amené à accepter une Communauté de Défense européenne sans que l'Angleterre y soit associée de façon efficace. La forme que devrait prendre une telle association du point de vue technique est l'affaire des Etats Major, mais c'est l'affaire de l'Assemblée consultative de voir comment elle devra évoluer au point de vue politique. Espérons qu'en travaillant d'après les directives du Plan Eden, l'Assemblée fera du Conseil de l'Europe un instrument pratique pour mettre d'accord les points de vue de l'Angleterre et ceux de la Communauté continentale, afin de sauver l'Europe Unie des nombreux périls qui la menacent.